



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20116024



28 SEP. 2020

Greffé

N° d'entreprise : **899 807 236**

Nom

(en entier) : **FONDATION ARS MECHANICA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**

Adresse complète du siège : **Voie de Liège, 33 à 4040 Herstal**

Objet de l'acte : Composition du Conseil d'administration

ERRATUM

L'extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil du 27 juin 2019 doit se lire comme suit :

...

L'article 5 des statuts stipule que la Fondation est administrée par un Conseil d'administration composé de huit membres désignés comme suit :

a) quatre personnes physiques ou morales nommées en raison de leur compétence dans le domaine culturel ou scientifique ou dans un secteur ayant un lien avec les but et activités de la Fondation ou permettant d'accomplir ceux-ci

A ce titre, sont nommés en qualité d'Administrateur MM. :

- Adrien Croisier
- Jean-Pierre Désiron
- Claude Gaier
- Jean-Louis Rollé

...

Adrien Marnat, Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).